

CGT

CFDT

<p style="text-align: center;">Réseau Bleu LE SCANDALE DE L'ABATTEMENT DE ZONE</p>
--

INCROYABLE MAIS VRAI... Radio France continue d'appliquer dans certaines délégations régionales, sans aucune justification, une disposition qui date de la dernière guerre !

L'abattement de zone est un prélèvement sur les salaires qui n'a plus aucune raison d'être : la CGT et la CFDT en demande la suppression depuis plusieurs années, sans aucun résultat.

La somme correspondante, qui varie d'une région à l'autre, continue d'être prélevée tous les mois sur les salaires du Réseau.

**Les salariés CGT et CFDT de France Bleu Hérault ont décidé
de porter leur demande devant le Conseil des Prud'hommes
qui a statué en leur faveur.
Radio France vient d'être condamnée.**

Les Prud'hommes ont prononcé la suppression immédiate et définitive de l'abattement de zone pour les salariés Parls, techniciens, agents de gestion et d'accueil de la station de Montpellier. Radio France est condamnée à leur payer un rattrapage sur 5 ans et à fournir les bulletins de paie rectifiés.

**Tous les salariés du Réseau pénalisés par cet abattement
devront-ils aller devant les Prud'hommes ?**

Nous voulons que cette mesure soit appliquée à tous ceux qui continuent à subir ce prélèvement sans aucune justification !

Le 19 septembre 2006